

**SCP BALLALOU ALADEL**  
**« Le Majestic » 99 bd des Allobroges**  
**74130 BONNEVILLE**  
**Tél.04.50.97.21.34. Fax.04.50.97.23.58**  
**Email : bonneville@scp-ballaloud.fr**

---

**VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**Au plus offrant et dernier enchérisseur**

**EN UN SEUL LOT**

**Sur la Commune de MARNAZ (74460)**

**Une maison individuelle d'habitation de type T6,**  
**768 avenue de la Libération**

**La vente aura lieu**  
**JEUDI 07 JANVIER 2021 à 14 Heures**  
**Au Palais de Justice de BONNEVILLE (74130)**  
**Quai du Parquet**

**Au-delà de cette date tout amateur restant intéressé aura 10 jours**  
**pour porter une surenchère de 10% du prix atteint.**

## **DESIGNATION**

### **SUR LA COMMUNE DE MARNAZ (74460)**

Les biens et droits constitués d'une maison individuelle à usage d'habitation de type T6, édifié sur un terrain. Le bâtiment a été construit dans en 1984.

Le bien immobilier est constitué d'un sous-sol semi-enterré, et de deux niveaux supérieurs.

Le bien immobilier est situé sis et cadastré Section AI sous le n° 7133, pour une contenance de 13a 86ca.

#### **Description de l'intérieur :**

La maison d'habitation possède :

- Un sous-sol, avec un garage, pouvant accueillir deux véhicules l'un derrière l'autre / un coin atelier / un espace cave-rangement ; et un espace pallier.
- Un rez-de-chaussée, niveau principal de la maison. Principalement occupé par un grand espace de vie ouvert qui comprend : hall, dégagement, salon, salle à manger, coin cuisine. Se situe également à ce niveau : WC, salle de bain, bureau et chambre 1.
- Un premier étage, accessible depuis le hall par un escalier en bois, qui dessert 3 chambres, et deux combles, et un pallier-mezzanine.

**Superficie habitable totale du bien (Loi Carrez) : 115,68 m2**

## **OCCUPATION**

Il résulte du PV de description en date du 29. 10. 2018 que ledit bien immobilier constitue le domicile principal des débiteurs et de leurs trois enfants.

## **MISE A PRIX**

**149.000,00 Euros, frais en sus**  
**(Cent Quarante Neuf mille Euros)**

Une consignation pour enchérir est obligatoire en un chèque de Banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre d'un montant de 14 900 Euros, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères. On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de BONNEVILLE (74130).

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de vente qui peut être consulté, ainsi que le procès-verbal de description ci-annexé, au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (Rôle 19/00086), et au cabinet de l'Avocat.

**VISITE SUR PLACE**  
**Vendredi 18 décembre 2020 de 14 heures à 15 heures**  
**Par la SAS SAGE ET ASSOCIES**